

Andenne, le 8 octobre

1850.

ADMINISTRATION COMMUNALE

D'ANDENNE.

Avia.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins, informe les personnes qui voudraient faire l'entreprise de la démolition & des travaux à faire aux Bâtimens de l'école moyenne d'Andenne, d'avoir déposé leur soumission cachetée dans les bureaux du Secrétariat de la commune, avant Samedi dix-sept octobre courant; il les informe en outre qu'elles pourront prendre connaissance audit Secrétariat, depuis neuf heures du matin, jusqu'à quatre heures de l'après-midi, des travaux à exécuter & des démolitions à faire.

Le Bourgmestre.

Le Secrétaire.
Delvaux



[Signature]